



En vue de l'examen en session du Grand Conseil de septembre 2019

Piller Benoît, Ganioz Xavier

Les Etats généraux du climat pour le canton de Fribourg

Cosignataires : 22

Réception au SGC : 10.09.19

Transmission au CE : *

Dépôt

Développement

L'urgence climatique a sonné. Le réchauffement climatique est aujourd'hui une évidence indiscutable. Les mesures officielles des températures, dans le canton de Fribourg et ailleurs, le confirment au fil des années.

Il apparaît donc urgent de prendre les mesures nécessaires afin de freiner, voire réduire le réchauffement. Au plan fédéral, des mesures strictes devront être édictées. La loi cantonale fribourgeoise sur l'énergie devrait encore être plus sévère afin d'améliorer l'efficacité énergétique et réduire ainsi le réchauffement climatique. Les jeunes ont décidé de prendre leur destin en mains au travers de manifestations de la jeunesse, un peu partout dans le monde, en faveur de l'action climatique. Ce mouvement unique dans notre histoire est international et mérite toute notre attention.

Les jeunes montrent l'exemple en agissant contre le réchauffement climatique, mais cette action devrait concerner toutes les couches de la population, des plus jeunes aux plus âgés.

Les objectifs poursuivis par les jeunes lors des manifestations en faveur de l'action climatique sont multiples : augmentation des investissements dans les énergies renouvelables, fin de l'extraction de combustibles fossiles dans le contexte de la transition énergétique, abolition des subventions pour la production d'énergie fossile et développement des transports en commun.

Pour répondre à ces craintes exprimées par les jeunes, mais aussi pour toute la population fribourgeoise qui est concernée par l'urgence climatique, nous demandons au Conseil d'Etat d'organiser au plus vite les Etats généraux du climat pour le canton de Fribourg.

Les Etats généraux réuniront tous les acteurs de la société. Ils devront mettre en évidence le bilan de toutes les démarches d'ores et déjà développées et s'activer à une politique enfin volontariste pour répondre aux préoccupations de la population et en particulier de la jeunesse très active sur le sujet.

—

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).